

13/02/2017

AVENANT N°1 aux conditions générales de vente 2017

2. MAJORATIONS TARIFAIRES

(Appliquées en cumul sur le tarif brut du message publicitaire)

2.1. Emplacements préférentiels début ou fin de bande publicitaire. uniquement sur l'achat d'un Premium + Parc 100	+ 20%
Et sur l'achat d'un d'un Ciné + Parc 100	+ 15%
2.2. Emplacements préférentiels avant dernier et antépénultième dans la bande. uniquement sur l'achat d'un Premium + Parc 100 et d'un Ciné + Parc 100.	+ 10%
2.3. Présentation ou citation, d'une durée supérieure à trois secondes, d'un autre Annonceur (marque, produit ou logo. Co-branding marque ou distributeur) dans un même message publicitaire. Majoration additionnelle de 10% si CANAL+ REGIE est informée d'une action de co-branding après réservation.	+ 30%
2.4. Plusieurs spots dans la même bande.	+ 5%
2.5. Finale adresse.	+ 5%
2.6. Fête du cinéma (semaine 25) Publicité commerciale	+ 50%
Bande Annonce	+ 20%
2.7. Audience garantie (à partir de 3 semaines de campagne sur un Premium + Parc 100).	+ 20%